Affiché le





BUREAU DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LE COTENTIN DÉCISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Réf - n° B036_2022

OBJET : Mandat spécial pour la réalisation d'une mission à Dublin, Irlande, dans le cadre d'un déplacement organisé par la Région Normandie, du 22 au 24 juin 2022

Exposé

Afin de conforter la dynamique des relations entre la Normandie et l'Irlande, et de promouvoir le territoire et le patrimoine normand, le Président de la Région Normandie conduira à Dublin, Irlande, du 22 au 25 juin prochains, une délégation de représentants institutionnels et économiques de la Normandie, à laquelle participera David MARGUERITTE.

La valorisation du territoire du Cotentin sera un des axes de ce déplacement, notamment dans le cadre du développement de l'activité du port de Cherbourg-en-Cotentin, de l'éolien en mer et de la logistique.

Au programme sont prévues des rencontres avec les acteurs économiques locaux, notamment de l'activité portuaire, avec les compagnies maritimes, ainsi qu'avec les acteurs des énergies maritimes renouvelables.

Ce déplacement sera aussi l'occasion de renforcer des relations culturelles, avec la mise en place entre l'Irlande et le Cotentin, d'une filière d'immersion linguistique à l'attention des enseignants de français en Irlande et, demain, des étudiants et des salariés.

Dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération du Cotentin est associée. Participeront au déplacement et aux rencontres à Dublin, David MARGUERITTE, Président, Benoît ARRIVÉ, Vice-président en charge du Développement économique, de l'Emploi et de l'Insertion et Anna PIC, Vice-présidente en charge des fonds européens, des coopérations et des gens du voyage.

Leur déplacement à Dublin se tiendra du mercredi 22 juin matin au vendredi 24 juin.

Décision

Aussi,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération n°DEL2022_050 du 5 avril 2022 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin - Modification n°4.

Vu la délibération n°DEL2020_113 du 3 septembre 2020 portant Actes relatifs au remboursement des frais des élus.

Envoyé en préfecture le 20/06/2022

Reçu en préfecture le 20/06/2022

Affiché le

ID: 050-200067205-20220620-B036_2022-AR

Par ces motifs, le Bureau communautaire a délibéré pour :

(Pour: 19 - Contre: 0 - Abstention: 0)

- **Confier** un mandat spécial à David MARGUERITTE, Benoît ARRIVÉ et Anna PIC pour la réalisation d'une mission à Dublin, Irlande,
- **Dire** que les crédits afférents sont prévus et inscrits au budget,
- Autoriser le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision,
- Dire que la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

Le Président,

David MARGUERITTE

Envoyé en préfecture le 20/06/2022

ID: 050-200067205-20220620-B036_2022-AR

Reçu en préfecture le 20/06/2022

Affiché le



BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 JUIN 2022

Le jeudi 16 Juin Deux Mille Vingt Deux, à 14 heures 30, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni à la salle Henri Cornat, en Mairie de Valognes, sous la présidence de Monsieur David MARGUERITTE, Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

Nombres de Membres : 34 Nombres de présents : 28 Nombre de votants : 28 **A l'ouverture de séance**

Présents: Monsieur Benoît ARRIVE (départ avant le vote des décisions de Bureau), Monsieur Yves ASSELINE, Monsieur Stéphane BARBE (départ avant le vote des décisions de Bureau), Madame Nicole BELLIOT-DELACOUR, Madame Catherine BIHEL (départ avant le vote des décisions de Bureau), Monsieur Éric BRIENS (jusqu'au vote de la décision n° B031_2022), Madame Christèle CASTELEIN (départ avant le vote des décisions de Bureau), Monsieur Arnaud CATHERINE (départ avant le vote des décisions de Bureau), Monsieur Jacques COQUELIN, Monsieur Alain CROIZER, Monsieur Olivier DE BOURSETTY, Monsieur Daniel DENIS, Monsieur Sébastien FAGNEN, Madame Martine GRUNEWALD, Madame Sylvie LAINE, Monsieur Jean-René LECHATREUX, Monsieur David LEGOUET, Monsieur Ralph LEJAMTEL (départ avant le vote des décisions de Bureau), Monsieur Jean-Pierre LEMYRE (départ avant le vote des décisions de Bureau), Monsieur Frédérik LEQUILBEC, Monsieur Patrick LERENDU, Monsieur Edouard MABIRE, Madame Manuela MAHIER, Monsieur David MARGUERITTE, Madame Véronique MARTIN-MORVAN, Monsieur Jean-Pierre MAUQUEST (départ avant le vote des décisions de Bureau), Madame Evelyne MOUCHEL, Madame Odile THOMINET.

Excusés: Monsieur Antoine DIGARD, Monsieur Dominique HEBERT, Monsieur Jean-François LAMOTTE, Madame Françoise LEROSSIGNOL.

Absents: Monsieur Philippe LAMORT, Madame Anna PIC.